La vie est un mystère qu'il faut vivre, et non un problème à résoudre - Ghandi

MAI / JUIN 2012 n°8

EDITO

En mai, fais ce qu'il te plait !

En mai, fais ce qu'il te plait! Tout le monde connait l'adage.
Et si nous le mettions en pratique ? Pas facile… pas raisonnable… utopique…allez vous me dire. Peut être mais après tout…. Si on se donnait le droit de le faire.
La persévérance, la ténacité portent parfois ses fruits et l'exemple du combat de Laurent Labat et Thierry Courtade, concernant l'assurance auto (page 6) en est une belle démonstration. Il aura fallu 6 ans de démarches et de procédures pour qu'enfin le Défenseur des Droits prenne une décision.

Le 10 mai, les résultats de notre classement accessibilité des 7 villes de plus de 5000 habitants de notre département seront annoncés. Le 21 mai, (page 8) nous organisons un débat avec les candidats aux législatives de notre département.

Qui en juin se porte bien, au temps chaud ne craindra rien **!** Et oui Le 9 juin, (page 9), nous vous donnons rendez vous pour notre Assemblée Départementale.

Bientôt un certain nombre d'adhérents vont partir en voyages avec la délégation dans le Finistère et en Vendée, plus tard ce sera une sortie à Walibi etc.

Oui nous avons résolument décidé de faire ce qui nous plait et pas seulement ce qui est « raisonnable ».

Merci pour votre soutien en participant à nos rendez vous publics. Nous voulons toujours et encore rappeler nos droits et être des citoyens à part entière.

Stéphanie Marsol – Représentante Départementale

Délégation 65 - Hautes Pyrénées
Z. I. Nord – Route d'Auch 65800 AUREILHAN
Tél. 05.62.93.86.07 - Fax. 05.62.34.38.90
E-Mail : dd.65@apf.asso.fr Blog : http://dd65.blogs.apf.asso.fr ou sur Facebook.fr

Sommaire

P°3 - APF - Politique Nationale
Eté 2012 : Bénévolat pour les vacances

P°4 - APF - Politique Nationale
Contre les discriminations

P°5 - APF - Politique Nationale
Contre les discriminations (suite)

P°6 - APF - Actualités Départementales
Témoignages : Ile aux projets

P°7 - APF - Actualités Départementales
SOLENCOEUR
Témoignages : Ile aux projets (suite)

P°8 - APF - Actualités Départementales
Affiche Débat Public du 21 mai 2012

P°9- APF - Actualités Départementales
Affiche Assemblée départementale

P°10 à P°13 - Animations/ Loisirs
Agenda
Bulletin d'adhésion

P°14 à P°15- Informations pratiques
Les Blogs et sites de l'APF

P°16- Coupon Réponse à garder

Ci-joint dans votre Bigourd'hand :

- Coupon réponse à nous renvoyer

- Invitation à l'Assemblée Départementale
Coupon réponse à nous renvoyer

Adhérer à l'APF, pourquoi ?

La force de l'APF repose sur ses adhérents. L'adhésion à l'association, est synonyme de soutien aux valeurs et aux actions menées par la Délégation pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap (Bulletin d'adhésion page 17).

Tarifs Adhésion et Abonnement 2012

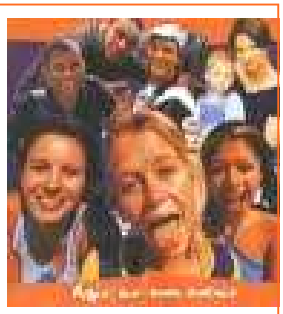

- Adhésion annuelle : **25 €**
- Adhésion + Abonnement annuel à « Faire Face » : **47 €**
- Abonnement annuel magazine « Faire Face » : **33 €**
- Ou optez pour le prélèvement (1 fois par trimestre soit 6,25€) ceci évite l'oubli et moins « lourd » que le paiement en 1 seule fois.
Renseignement à la Délégation.

Votre adhésion (25€) et vos dons complémentaires vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

NOUVEAU

Vous avez entre 18 et 25 ans et n'avez jamais encore été adhérent à l'APF ?

Votre première année d'adhésion sera gratuite pour vous et vous pourrez vous abonner au magazine « Faire Face » au prix exceptionnel de 5 €. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

APF - POLITIQUE NATIONALE

ETE 2012

QU'EST-CE QUE VOUS FAITES POUR LES VACANCES ?

Devenez accompagnateurs bénévoles pour des personnes en situation de handicap !

Les inscriptions pour les séjours de vacances adaptées de l'été 2012 sont ouvertes

Être accompagnateur bénévole, **c'est quoi** ?

C'est accompagner des personnes en situation de handicap adultes, adolescents ou enfants, se déplaçant pour la plupart en fauteuil roulant.

Être accompagnateur bénévole, **c'est faire quoi** ?

C'est aider les personnes en situation de handicap dans tous les gestes de la vie quotidienne (manger, se laver, se rendre aux toilettes, se déplacer…)

Être accompagnateur bénévole, **ça se passe où et quand** ?

Les séjours APF Evasion durent de 1 semaine à 3 semaines pendant les mois de juillet et août et principalement en France.

Être accompagnateur bénévole, **il faut savoir faire quoi** ?

Avoir des qualités relationnelles, le sens du contact et de la joie de vivre. C'est aussi bénéficier d'une formation sur le lieu du séjour avant l'arrivée des vacanciers. C'est avoir 18 ans ou plus, une bonne résistance physique.

Vous avez l'envie de partager des moments inoubliables… alors rejoignez-nous !

Pour toutes informations, contactez nous au 01 40 78 69 38
ou evasion.accompagnateurs@apf.asso.fr
APF Evasion - Activité accompagnateurs - 17 boulevard Auguste Blanqui - 75013 Paris
Ou directement auprès de votre Délégation Départementale

APF - POLITIQUE NATIONALE

Embarquement contre les discriminations

Et de quatre. Après s'être constituée partie civile pour soutenir lors de leur procès trois plaignants en situation de handicap contre la compagnie Easy-Jet, l'APF poursuit sa démarche de lutte contre les discriminations dans les transports, en appuyant une nouvelle requête.

« Les refus d'embarquement constituent un problème récurrent en matière de transport aérien mais les remontées de terrain ont été particulièrement nombreuses depuis 2008 et concernaient de manière spécifique la compagnie EasyJet. Les difficultés rencontrées par les personnes conjuguaient la libre circulation et l'accès à part entière aux compagnies low-cost. Face à cette double injustice le conseil d'administration a décidé de mobiliser l'APF. L'objectif est de sensibiliser l'opinion aux discriminations que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap au quotidien et de défendre leurs droits », explique Linda Aouar, directrice juridique.

C'est ainsi que l'association a soutenu les plaintes de Karine Viera, Laurent Giammartini et Miloudi Hafa, trois adhérents s'étant chacun vus refusés de vol entre novembre 2008 et janvier 2009, pour des raisons alléguées, voirefallacieuses, de « sécurité ». Le 13 janvier dernier, le Tribunal de grande instance de Bobigny condamnait la compagnie EasyJet à 70 000 € d'amende délictuelle, 2000 € de versement à titre de dommages et intérêts à chacun des plaignants pour discrimination fondée sur le handicap, et 1e symbolique à titre de dommages-intérêts pour l'APF.

Une réglementation européenne du 5 juillet 2006 *« relative aux droits des passagers handicapés et à mobilité réduite dans le transport aérien »* interdit en effet aux compagnies aériennes et aux voyagistes de refuser une réservation ou un embarquement en raison d'un handicap ou d'un problème de mobilité pour les vols décollant des aéroports de l'Union européenne ou y atterrissant (s'agissant de compagnies ayant leur siège social sur le territoire de l'Union). Elle impose également aux gestionnaires des aéroports une obligation d'assistance pour que les passagers puissent accéder à leur siège, ainsi qu'une assistance pour se rendre aux toilettes sur demande. Et l'article 9 de la Convention internationale des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, ratifiée par la France, stipule que « *l'identification et l'élimination des obstacles et barrières à l'accessibilité, s'appliquent, entre autres* […] *aux transports.* »

L'APF a immédiatement salué cette décision. *« Le faux prétexte de la sécurité, ça suffit »*, s'est exclamé Bruno Gaurier, bénévole de l'association, intervenu en tant qu'expert sur le règlement européen lors du procès, dénonçant l'utilisation de cet argument par la compagnie dont le modèle économique low-cost passe par des restrictions en termes de personnel de bord. Alors qu'EasyJet a décidé de faire appel, l'association s'est engagée en tant que partie civile aux côtés d'une autre plaignante.➔

Embarquement contre les discriminations ➔suite

Interdite de retour

Le 20 mars 2010, Marie-Patricia Hoarau, passagère paraplégique circulant en fauteuil roulant, effectue le vol EasyJet Nice-Paris sans accompagnateur. Le lendemain, elle embarque pour le vol retour. Mais une fois dans l'avion, le personnel naviguant lui demande si elle peut se rendre seule aux toilettes. Répondant par la négative, sur ordre du Commandant de bord, elle est débarquée de l'avion au motif qu'elle ne peut voyager seule et doit obligatoirement être accompagnée. *« Demander ouvertement à une personne quel est son handicap est en soi un cas de discrimination »*, relève Bruno Gaurier. De nombreux voyageurs protestent et proposent de jouer le rôle d'accompagnateurs, mais le chef de cabine refuse, prétextant qu'ils ne se sont pas enregistrés en même temps. Madame Hoarau est alors débarquée et ne pourra partir qu'en fin de journée. *« La compagnie a en plus infligé à la voyageuse une humiliation, ce qui représente une voie de fait en droit pénal »*, analyse l'expert.

Ayant porté plainte pour discrimination, la plaignante a également saisi le Défenseur des droits qui a estimé que les faits étaient susceptibles de caractériser une discrimination fondée sur le handicap. Le procès s'est tenu le 16 mars. L'APF en attend une nouvelle décision exemplaire qui reconnaisse la discrimination envers cette passagère en raison de son handicap. « *Exemplaire pour la France, mais aussi pour les autres pays européens, qui suivent de près les poursuites contre la compagnie low-cost via le Forum européen des personnes handicapées* », explique Bruno Gaurier.

Que faire en cas de discrimination ?

Il est conseillé aux personnes en situation de handicap vivant une expérience discriminatoire de saisir le Défenseur des droits, ainsi que la Direction générale de l'aviation civile, s'il s'agit d'un litige aérien. Elles peuvent être accompagnées par leur délégation APF dans la défense de leurs droits. S'il leur revient individuellement de porter plainte (auprès de la Direction de la police de l'air et des frontières en cas de litige aérien), la saisine du Défenseur des droits peut avoir lieu conjointement entre l'APF et le particulier à sa demande.

Le service juridique de l'APF apporte un appui aux délégations dans l'analyse des situations et de leur caractère discriminatoire ou non au regard de la législation. La saisine du service juridique s'effectue par fax à l'aide des formulaires de demandes prévus à cet effet, par mail au secrétariat du service juridique ou par courrier à l'attention du service juridique, accompagnée de tous les documents utiles à la compréhension du dossier.

Repères. Le service juridique met à disposition de tous des fiches pratiques juridiques pour connaître ses droits et savoir les défendre (notamment sur le transport aérien ou la saisine du Défenseur des droits) sur son blog "Faites valoir vos droits".

Une belle victoire pour les personnes handicapées

Depuis 2006, la délégation APF des Hautes Pyrénées, s'est engagée dans un dossier long et difficile sur le thème de l'assurance auto. Sur l'initiative de Laurent Labat et Thierry Courtade, deux adhérents APF, nous avons depuis 6 ans, multiplié les démarches pour faire respecter le droit des personnes en situation de handicap, qui ont un véhicule adapté (commandes au volant et boite automatique) en matière d'assurance, c'est-à-dire de pouvoir avoir accès à la clause « véhicule de remplacement » en cas de panne ou d'accident.

C'était un peu le combat du pot de fer (les Compagnies d'Assurance) contre le pot de terre. Nous avons eu le soutien en 2008 de nos trois députés (Mme Chantal Robin Rodrigo et Messieurs Jean Glavany et Pierre Forgues) qui ont interpellé le gouvernement à l'Assemblée Nationale.

Nous avons multiplié les démarches auprès des principales compagnies d'assurance mais c'était toujours la même réponse « désolé mais il n'existe pas de véhicules de ce type disponible ». Certes, mais à qui la faute ? Est ce aux personnes handicapées de mettre en place une réponse adaptée ?

Laurent Labat et Thierry Courtade ont, soutenu par la délégation APF, saisi la Halde (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et l'Exclusion) en 2008, faisant valoir qu'il y avait discrimination. Seul le dossier de Laurent Labat a été jugé recevable et a pu être examiné.

Ce dernier vient de recevoir la réponse de Mr Dominique Baudis (Président de *Le Défenseur des droits* – anciennement La Halde) l'informant qu'il lui donnait raison et prenait la décision de faire valoir auprès de la FFSA (Fédération Française des Sociétés d'Assurance) :
***Le développement du parc de véhicules aménagés standards, c'est-à-dire les véhicules avec boîtes automatiques et commandes au volant**
***en cas de pénurie matérielle de véhicules aménagés, les assurances doivent proposer à leurs assurés des solutions alternatives, notamment la prise en charge des frais de transport justifiés par l'assuré.**

Concrètement, si vous avez souscrit une assurance avec la clause « véhicule de remplacement » auprès de votre assurance, ce dernier devrait s'il n'est pas en mesure de vous fournir ce véhicule, vous proposer la prise en charge de vos frais de transport.

N'hésitez pas à prendre contact avec la délégation départementale concernant cette question de l'assurance auto et de la clause « véhicule de remplacement ». Nous connaissons désormais bien ce sujet et vous conseillerons.

Odile Le Galliotte / Stéphanie Marsol

Témoignages : Ile aux projets

On part, on voyage, on découvre, on fait connaissance, on écoute, on apprend, on réfléchit, on participe, on parle, on prend position, on crée des liens d'amitié, on aime la bonne ambiance : bref : ON S'ENRICHIT.

Allez-y, si vous avez la possibilité : vous reviendrez heureux.

Merci aux organisateurs et animateurs qui font un gros travail.

Anne Marie CRESTA

APF - ACTUALITES DEPARTEMENTALES

SOLENCOEUR

Si on vous dit simplement Solencoeur, à quoi pensez-vous, qu'est-ce que cela vous évoque?
Sol, peut-être la note de musique ou bien le soleil car c'est son nom chez nos voisins espagnols, cœur, celui qui bat dans notre poitrine ou bien le chœur que forment ceux qui chantent ensemble?

Et bien, il y a de tout ça, car c'est surtout des êtres qui chantent avec leur cœur, un chœur de gens qui poussent la ritournelle ensemble, et alors, je vous promets, c'est bien le soleil qui pénètre dans la salle, même au plus froid de l'hiver, surtout d'ailleurs au plus froid de l'hiver, quand les êtres ressentent le besoin de partager quelque chose de beau, de chaud, d'authentique.
Solencoeur, c'est tt ça à la fois, un groupe d'anonymes, à travers leurs sensibilités, par delà des parcours différents, des âges différents, des conditions différentes, des capacités et des vies différentes. On a tous nos béquilles, nos fauteuils roulants, visibles ou non mais on est, chaque semaine, pour deux heures de temps, des gens qui chantent avec leur cœur pour former un chœur de gens qui ensoleille la vie.
Mais n'allez pas imaginer que c'est une cour de récré, bien au contraire et notre chef de chœur y veille. On s'y dissipe parfois, ça chahute dans les rangs, mais toujours dans la bonne humeur et le respect de l'autre.
C'est un endroit où on vient par plaisir et, toute la semaine, on attend le vendredi soir pour la "repét". Chacun arrive avec son bagage, mais les soucis et les difficultés restent au vestiaire, dès que le chant commence, la magie opère, les voix se réchauffent au même rythme que les âmes, les soucis et les tracas des jours écoulés s'envolent, portés par les notes de la harpe de Caroline et de la guitare de Patrick.
Et je ne vous parle pas des soirs de concert, le dernier en l'Eglise Saint Vincent de Bagnères de Bigorre a été un moment de pur Bonheur et un régal pour l'oreille.
A Solencoeur, on ne fait pas passer d'audition, on accueille tous ceux qui le désirent sans distinction; nous répétons chaque vendredi soir de 17H30 à 20h, mais il faut que je vous dise, parfois, les soirs de grande forme, il se peut que ça "déborde" et que la séance se prolonge un peu, un tout petit peu...
Venez essayer, vous verrez, ça vous plaira certainement, pour ma part, c'est la première année, mais je suis déjà accro!
Merci donc et félicitations à Marie-Jeanne, la "Maman" de Solencoeur et à tous ceux qui lui permettent d'exister.

Joelle Larcade membre depuis un an

Témoignages : Ile aux projets

Voilà longtemps que j'entendais parler de l'Ile aux Projets. Cette année j'y suis allée et maintenant je sais exactement. D'abords c'est un lieu de rencontre de divers acteurs de l'APF, (professionnels, résidents, bénévoles). Ces personnes viennent de divers horizons de France et se donnent rendez-vous une fois par an, soit comme « élève » (le plus grand nombre), soit comme formateur sur divers modules. Chacun choisi les modules qui l'intéressent. Les thèmes sont : Comment mener une réunion, comment bien prendre des notes pour la synthèse d'une réunion, la prise de paroles en public, comment mener et faire aboutir un projet, comment bien utiliser la messagerie électronique et internet. En plus, il y a des moments importants de réflexions et d'échanges: débats sur la vie associative comme « connaitre l'APF, devenir acteur, se mobiliser et pourquoi » Nous avons visionné un très beau film « Ecrire pour exister » qui a permis un échange intéressant entre nous tous. Ce qui m'a touché aussi durant cette semaine, c'est le « comment vivre ensemble » avec plus de 30 personnes que nous ne connaissions pas, les capacités et les limites de chacun face au groupe, la remise en question de certitudes qui ont tendance à bien nous envahir. Quelques vrais moments de rigolade, d'émotions intenses ont jalonné cette semaine. Personnellement, au-delà des rencontres, j'y ai découvert quels étaient mes points forts et mes points faibles. Et ce n'était pas forcément ce que je croyais au départ. Et puis nous étions dans un bel endroit, Saint Maurice en Trièves en Isère, face à d'autres montagnes, avec un très bon accueil ce qui aide à passer un bon moment.
Je suis partante pour une prochaine Ile aux Projets.

Françoise Le Guevel

EN PARTENARIAT

DEBAT PUBLIC

EN PRESENCE DES CANDIDATS AUX LEGISLATIVES

Quelle politique du handicap ?

LUNDI 21 MAI 2012

À partir de 17 h 00

Centre Albert CAMUS (CAC)

51 rue de la République

SEMEAC

OUVERT A TOUS - VENEZ NOMBREUX

Délégation des Hautes-Pyrénées
Z I Nord – Route d'Auch 65800 AUREILHAN
☎ 05.62.93.86.07 – 🗎 05.62.34.38.90
e-mail : dd.65@apf.asso.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

IMPRIME PAR NOS SOINS

SAMEDI 9 JUIN 2012

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

DE 14H30 A 18H30
à TARBES
Maison de Quartier de Laubadère

14 h 30 : Accueil
15 h 00 : Les grands évènements 2011
16 h 00 : Les orientations 2012 et projets 2013
16 h 30 : Echanges avec la salle
17 h 30 : Pot de clôture

OUVERT A TOUS - VENEZ NOMBREUX

Délégation des Hautes-Pyrénées
Z I Nord – Route d'Auch 65800 AUREILHAN
☎ 05.62.93.86.07 – 🗎 05.62.34.38.90
e-mail : dd.65@apf.asso.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE IMPRIME PAR NOS SOINS

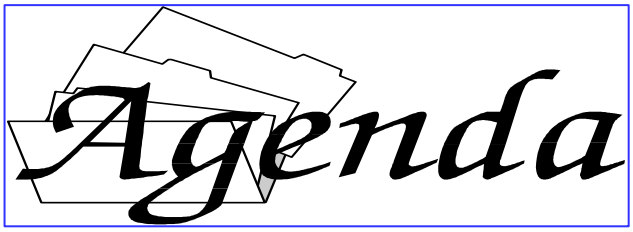

Repas à la Maison de Quartier de Laubadère à Tarbes

Ces rencontres ont lieu tous les premiers jeudis de chaque mois (sauf en juillet, août et décembre) et nous vous accueillons de 12h à 17h.
Prix du repas : 10 € par personne (prendre son couvert)
Inscription au plus tard le vendredi précédant le repas. Si vous n'avez pas pu ou oublié de vous inscrire, nous vous y accueillerons bien sûr, mais vous devez amener votre repas car nous devons passer commande au traiteur, le vendredi.

Jeudi 7 juin2012 :
Carottes râpées et betteraves rouges – Poulet aux oignons – Coquillettes au beurre et tarte aux pommes

Rencontres du jeudi après midi à la Ferme Fould à Tarbes (Quartier de l'Ormeau)

Tous les jeudis après midi, de 14h à 17h, Denise Codega vous accueille avec d'autres bénévoles pour un instant convivial, autour de jeux de société, jeux vidéo, agrémenté d'un goûter.
(participation 1.50 €).

3 Evènements Importants:

Jeudi 10 mai 2012 – 17h00 : Maison de Quartier de Laubadère : Annonce résultats du Classement Accessibilité 2012 du 65
Lundi 21 mai 2012 – Débat dans le cadre des élections législatives – Salles des fêtes de Séméac à 17h00 **P°8**
Samedi 9 juin 2012 – Assemblée départementale de l'APF de 14h30 à 18h00 suivi d'un buffet dinatoire **P°9**

Restez Zen !

A partir du **lundi 14 mai**, reprise des séances de relaxation.

Cette fois-ci pour des questions d'organisation, d'occupation de la salle, il ne m'a pas été possible de commencer plus tôt. Une série de 7 séances est prévue du **14 mai au 25 juin** chaque lundi soir à partir de 18h 30.
Pour votre confort, une couverture, un ou deux coussins et une tenue confortable sont conseillés. Les tapis de sol peuvent être fournis. Je vous invite à venir prendre une heure à une heure trente de temps pour prendre soin de vous dans une ambiance douce, en musique.

Attention, je vous invite à vous inscrire rapidement car je limite le nombre de participants à 8 !

Cathy ROMANA

Agenda

Opération Fêtes des Mères à Jardiland

Bonjour à tous,

Après le succès rencontré pour l' Opération paquets cadeaux de Noël, le directeur du magasin Jardiland souhaite renouveler son partenariat pour le week end de la Fête des Mères. Comme vous le savez, Odile et moi serons en voyage dans le Finistère et je recherche donc une équipe de Bénévoles prête à assurer cet évènement.

Voici les besoins :

Jeudi 31 mai 2012 - **2 personnes** - Après Midi (14h00 - 19h00)

Vendredi 1er juin 2012 - **3 à 4personnes** - Matin (9h30 - 12h30)
Après midi (14h - 19h)

Samedi 2 juin 2012 - **8 personnes** - Matin (9h30 - 12h30)
Après midi (14h - 19h)

Dimanche 3 juin 2012 - **5 à 6 personnes** - Matin (9h30 - 12h30)

Merci de vous inscrire par le biais du coupon réponse et n'hésitez pas à me contacter si besoin.

Marie-Aude De Carvalho

Visite de la Maison de la Dame DE BRASSEMPOUY et de la Roseraie de BARBARY

Samedi 16 juin 2012

Implantée au cœur du petit village de Brassempouy, sur le site du Château de Poudenx, la Maison de la Dame de Brassempouy est un espace muséographique tout récent inauguré en 2002. Vous découvrirez ainsi l'environnement dans lequel vivaient les hommes (paysage, végétation, faune), (silex, ocre, talc, hématite...), (outils, éléments de parure, armes...). Mais la particularité de Brassempouy reste la découverte, entre 1892 et 1896, de 9 statuettes en ivoire de mammouth, vieilles de 25 000 ans. Parmi elles, la plus connue est incontestablement la "Dame de Brassempouy", aussi appelée "Dame à la capuche" : il s'agit à ce jour de la plus ancienne représentation connue d'un visage humain.

La visite durera 1h00 environ.

Nous Déjeunerons sur place au **Restaurant de la Dame** :

Menu : Garbure Landaise, salade de gésiers, magret de canard sauce aux poivres, pommes de terre rissolées et piperade – Gâteau basque et crème anglaise – Kir - café et vin

L'Après midi nous visiterons la Roseraie de Barbary près de Pau. Elle propose à ses visiteurs plus de 800 variétés de rosiers exceptionnels ainsi qu'une pépinière pour une visite d'une durée de 1h30.

RDV à la délégation à 8h30 retour à 18h30

Prix : 36€/ personne

Sortie au Parc WALIBI!

Situé au sud ouest de la France, entre Bordeaux et Toulouse, à quelques kilomètres à peine d'Agen, le parc d'attraction Walibi Sud-Ouest s'inscrit au coeur d'une végétation luxuriante déclinée sur 30 hectares et dominée par un authentique château du 18e siècle. Pays de tous les plaisirs, Walibi Sud-Ouest avec ses nombreuses attractions, ses shows spectaculaires ainsi que ses événements sont la garantie pour tous de vivre une journée inoubliable où se mêlent émotions, frissons et fous rires!

Compte tenu du délai de route de 3h00, nous partirons la veille et dormirons à l'hôtel. De plus, pour éviter des frais supplémentaires, chacun apportera son repas pour le soir.

Le lendemain, nous passerons la journée complète dans le parc.

Repas du midi sur place au choix :

POPSANDWICH Entrée au parc + sandwich poulet crudités + chips 30g + eau 50cl + compote
LE SPEED NUGGETS Entrée au parc, 6 nuggets de poulet, Maxi frites, Boisson 40 cl, Barre glacée

Nous avons prévu deux dates en cas de mauvaise météo:

Vendredi 29 juin avec départ le jeudi 28 juin
ou
Mardi 3 juillet avec départ le lundi 2 juillet 2012.

Nous privilégions la date du 29 juin 2012.
Rendez vous à la Délégation à 15h30 retour le lendemain à 20h00.
Tarif : 60€ par personne qui comprend (la nuit d'hôtel, l'entrée au parc, le repas du midi et le transport).

Sorties plage à Hendaye

Dimanche 1er juillet 2012
Dimanche 5 août 2012

La délégation départementale vous invite comme chaque année, à passer deux journées à Hendaye sur le site de Handi plage. Vous pourrez vous baigner avec les tiralos, aidé par l'équipe d'Handi plage, farnienter sur le sable ou vous promener le long de la plage.

Nous voyagerons en car adapté des transports Lasbareilles et nous vous donnons rendez vous à la délégation à 8h30, le retour est prévu vers 20h00
Prévoir son pique nique
Tarif : 22€ pour les personnes handicapées et 11€ pour les bénévoles

En raison du Jeudi de l'ascension
La délégation sera fermée le vendredi 18 mai

Merci pour votre compréhension

Odile Le Galliotte et Marie-Aude De Carvalho

Randonnée pour tous

Samedi 16 juin 2012

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Hautes Pyrénées organise une randonnée ouverte à tous !!!

Elle aura lieu le samedi 16 juin 2012 à Saint Sever de Rustan.

N'ayant pas la totalité des renseignements (horaires, parcours, tarifs….), merci de téléphoner à la délégation pour les compléments d'informations..

Rencontres de la Délégation Départementale 65 :

Vendredi 25 mai 2012
Réunion du Conseil Départemental – 14h00 à 16h30 – Délégation APF
Animée par Stéphanie Marsol

Lundi 4 juin 2012
Réunion du Conseil Départemental – 14h00 à 16h30 – Délégation APF

Mercredi 6 juin 2012
Réunion du Groupe Initiative Animation – 14h00 à 16h30 – Délégation APF
Animée par Odile Le Galliotte

Samedi 9 juin 2012
Rencontre du Groupe Relais– 14h00 à 16h30 – Maison de Quartier de Laubadère – Tarbes

Ces réunions sont ouvertes au public. Il vous est possible pour chacun d'entre elles, de nous rejoindre, soit pour y apporter votre contribution, soit tout simplement pour découvrir le travail qui s'y fait. Vous pouvez aussi nous contacter, pour plus de renseignements sur le contenu de telle ou telle réunion.

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM ..... PRENOM……...
ADRESSE ..... ……
CODE POSTAL ..... **VILLE**……

- Adhésion annuelle : **25 €**
- Adhésion + Abonnement annuel à « Faire Face » : **47 €**

- Abonnement « Faire Face » : **33 €**
- j'apporte mon soutien par un don complémentaire de : …… €

Ci-joint un chèque postal ou bancaire de : …… €

à l'ordre de l'APF, que j'expédie accompagné de ce bulletin, à :

APF Délégation des Hautes-Pyrénées – Z.I Nord Route d'Auch – 65800 AUREILHAN

Les blogs et sites de l'APF

Ecoute et soutien par téléphone

Informations sur internet

http://www.ecoute-infos.apf.asso.fr/

L'actualité de l'Accessibilité universelle

http://accessibilite-universelle.apf.asso.fr/

Le site de l'APF de l'Infirmité Motrice Cérébrale

http://www.imc.apf.asso.fr/

Le blog des personnes en difficulté d'élocution

http://unikom.blogs.apf.asso.fr/

Le Blog des jeunes de l'APF

http://jeune.apf.asso.fr/

Le Blog des Cordées

http://lescordees.blogs.apf.asso.fr/

Le service vacances France et Etranger

http://apf-evasion.org/

Le blog du magazine "Faire Face"

http://www.faire-face.fr/

Formation aux blogs APF

http://formationblogs.blogs.apf.asso.fr/

Les entreprises de l'APF

http://www.apf-entreprises.net/

Les blogs et sites de l'APF

Ile aux projets

http://iap.blogs.apf.asso.fr/

Portail de l'association des Paralysés de France

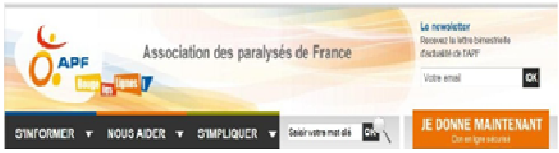

http://www.apf.asso.fr/

Etre bénévole en délégation

http://www.apf.asso.fr/index.php/footer-devenir-benevole/etre-benevole-en-delegation

Communiqués et dossiers de presse de l'APF

http://presse.blogs.apf.asso.fr/

APF Formation

http://apfformation.blogs.apf.asso.fr/

Réseau Nouvelles Technologies

http://rnt.over-blog.com/

Service juridique droits des personnes et des familles de l'APF

http://vos-droits.apf.asso.fr/

Réglementation en matière d'accessibilité

http://reglementationsaccessibilite.blogs.apf.asso.fr/

Le Blog politique de l'APF

http://www.reflexe-handicap.org/

Le Plaidoyer de l'APF

http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/

Le site d'information de l'APF sur les paraplégies et tétraplégies liées à des lésions médullaires

http://www.paratetra.apf.asso.fr/

Site d'information de l'APF sur la sclérose en plaques

http://www.sclerose-en-plaques.apf.asso.fr/

Coupon Réponse à Garder

Nom Prénom..... OUI NON

♣ **Rester Zen (séance de relaxation)**

Tous les lundis du 14 mai au 25 juin 2012..... ○ ○

♣ **Débat Elections Séméac**

Lundi 21 mai 2012..... ○ ○

Besoin de transport..... ○ ○

♣ **Repas à la Maison de Quartier de Laubadère**

Jeudi 7 juin 2012..... ○ ○

Besoin de transport..... ○ ○

♣ **Bénévolat Fêtes des Mères Jardiland**

Jeudi 31 mai 2012 Après-midi..... ○ ○

Vendredi 1er juin 2012 Matin..... ○ ○

Après-midi..... ○ ○

Samedi 2 juin 2012 Matin..... ○ ○

Après-midi..... ○ ○

Dimanche 3 juin 2012 Matin..... ○ ○

Après-midi..... ○ ○

♣ **Assemblée Départementale**

Samedi 9 juin 2012..... ○ ○

Besoin de transport..... ○ ○

♣ **Notre Dame de BRASSEMPOUY**

Samedi 16 juin 2012..... ○ ○

Besoin de transport..... ○ ○

♣ **Walibi**

Vendredi 29 juin ou mardi 3 juillet 201.2..... ○ ○

Besoin de transport..... ○ ○

♣ **Sortie Plage Hendaye**

Dimanche 1er juillet 2012..... ○ ○

Besoin de transport..... ○ ○

Dimanche 5 Aout 2012..... ○ ○

Besoin de transport..... ○ ○